Université de Strasbourg

Sciences humaines et sociales | 2024-2025

DIPLÔME NATIONAL DE MASTER CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

# Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 1er degré

## Enseignement polyvalent

## Présentation

Depuis sa création, en 2013, le master "***métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*** " est le master dédié à la formation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. Organisé par les **instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPÉ)**, il dispense une formation universitaire professionnalisante fondée sur des enseignements articulant théorie et pratique autour d'expériences en milieu professionnel.

La mention MEEF Premier degré s'adresse aux étudiants dont le projet est de devenir **professeurs des écoles** (maternelles et élémentaires)**.** Elle s'articule autour d'enseignements sur la polyvalence, les didactiques disciplinaires, le contexte d'exercice du métier et l'analyse des pratiques, de stages, et de l'initiation à la recherche en éducation. La formation prépare également aux épreuves du concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE) prévues à l'issue des deux années de master.

Le contenu du master « MEEF » prend appui :

- sur le « **référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation**» (arrêté du 1er juillet 2013) ;
- sur le **référentiel de formation "Former aux métiers du professorat et de l'éducation au XXIe siècle"** dédié au professeur des écoles. Il définit le contenu de la formation délivrée au sein des INSPÉ et précise les niveaux de compétences à atteindre.

**Les deux semestres du Master 1 sont organisés de la même manière :**

- Trois UE par semestre intitulés « **Maîtriser les savoirs à et pour enseigner** » visent, en mobilisant les éclairages de la recherche :
  - pour deux d'entre elles, la **mise à niveau disciplinaire et didactique** pour permettre la maîtrise des programmes d'enseignement à l'école primaire,
  - pour la troisième, la compréhension du **contexte professionnel**. Deux axes prioritaires sont développés: au premier Semestre, la **connaissance et la capacité à transmettre les valeurs de la République et la connaissance des droits et obligations des fonctionnaires,** au second semestre : **la connaissance et la prise en compte les singularités des élèves et les contextes d'apprentissage** dans la perspective de permettre aux étudiants inscrits en master MEEF de développer leurs compétences à la mise en œuvre d'une **scolarisation inclusive.**
- Une UE par semestre intitulée «**Mettre en œuvre et réguler les enseignements**» articulée autour du **stage de pratique accompagnée** permet d'observer in situ le fonctionnement d'une classe et de s'initier à la pratique enseignante. L'objectif est que l'étudiant, à l'issue de l'année, puisse prendre en main une classe, concevoir et mettre en œuvre une séquence, développer des connaissances sur l'environnement professionnel.
- Une UE par semestre d'**initiation à la recherche** (« produire de la recherche ») : chaque étudiant réalise un mémoire de master qui articule une problématique, un cadre théorique et une méthodologie de recherche en relation avec une question pédagogique.
- Une UE par semestre permet d'intégrer un enseignement visant la maîtrise d'au moins une **langue étrangère** en référence au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues : une **LVE** au choix dans le parcours « monolingue », l'**allemand comme langue d'enseignement** dans les parcours « bilingues ».

**Les deux semestres du Master 2 sont organisés de la manière suivante :**

- Au semestre 3, une UE centrée sur la **recherche** a pour ambition de permettre

| | |
|---|---|
| Composante | • Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé) |
| Langues d'enseignement | • Français |
| Niveau d'entrée | BAC +3 |
| Durée | 2 ans |
| ECTS | 120 |
| Volume global d'heures | 1002 |
| Formation à distance | Non, uniquement en présentiel |
| Régime d'études | • FI (Formation initiale) |
| Niveau RNCP | Niveau 7 |
| RNCP | • RNCP38155 : Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 1er degré |
| Lieu | INSPÉ |
| Campus | • Campus Meinau<br>• Campus Colmar |
| Secteurs d'activité | • Enseignement pré-primaire<br>• Enseignement primaire<br>• Activités des organisations associatives |
| Code ROME | • Animateur / Animatrice d'activités culturelles et de loisirs<br>• Éducateur / Éducatrice de jeunes enfants<br>• Éducateur spécialisé / Éducatrice spécialisée<br>• Professeur / Professeure des écoles |
| Stage | Oui |
| Alternance | Non |

### Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

Pour connaître les modalités d'aménagements pour les publics ayant un profil spécifique, consultez la page dédiée sur le site de l'Université de Strasbourg.

des prolongements de nature professionnelle : identifier et exploiter des travaux de recherches susceptibles de permettre de questionner et d'améliorer la pratique professionnelle.
- A chaque semestre, une UE «**Maîtriser les savoirs à et pour enseigner** » vise à approfondir les connaissances disciplinaires, didactique et pédagogiques, à développer la dimension réflexive et intègre la préparation aux épreuves d'admissibilité ou d'admission du CRPE.
- A chaque semestre une UE «**Mettre en œuvre et réguler les enseignements** » articulée autour du **stage** (en **alternance** ou en **pratique accompagnée**) favorise l'expérimentation des approches plurielles en matière de travail avec les élèves et travaille les compétences liées à leur mise en œuvre. Elle vise à accompagner les étudiants et à les faire gagner en autonomie afin qu'ils puissent atteindre le niveau 2 de compétences du cahier des charges (référentiel de formation).

Diplômante et professionnalisante, l'offre de formation de la mention est déclinée sous la forme de parcours types préparant au concours national correspondant.

### Droits de scolarité

Pour connaître les droits de scolarité, consultez la page dédiée sur le site de l'Université de Strasbourg.

### Contacts

**Responsable(s) de parcours**

- Celine Lombard Larqué
- Nathalie Ling
- Etienne Schneider

## Objectifs

Ce parcours est proposé aux étudiants se destinant à devenir professeurs des écoles et à passer le concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE) voie générale. Les lauréats de ce concours enseignent en français dans des classes de l'école primaire.

L'objectif premier de ce parcours est donc de former des étudiants au métier d'enseignant en voie générale du premier degré et de leur proposer une initiation aux méthodes de la recherche universitaire pour amorcer une réflexion critique sur les objets d'enseignement et sur les pratiques professionnelles.

Dans l'optique de la préparation au métier d'enseignant, la formation doit permettre aux étudiants de développer les compétences duréférentiel des compétences des métiers du professorat et de l'éducation reprises dans le référentiel de formation des master MEEF . Les deux années du Master visent l'acquisition de l'ensemble des compétences de ce référentiel que les professeurs, professeurs documentalistes et conseillers principaux d'éducation doivent maîtriser pour l'exercice de leur métier. La formation dispensée doit permettre aux étudiants d'atteindre au minimum le **niveau 2** dans l'ensemble des attendus (*maîtrise suffisamment les bases des compétences visées pour agir de façon autonome, anticiper et faire les choix professionnels appropriés. La pertinence de son travail est repérée dans la plupart des situations qu'il rencontre, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique*).

Les enseignements sont fondés sur l'articulation entre apports théoriques de savoirs fondamentaux, préparation aux concours ou aux certifications, mises en situation professionnelle et analyse de pratiques professionnelles. Dans l'optique de la préparation aux concours, la formation doit apprendre aux étudiants à utiliser leurs connaissances dans une perspective critique, à analyser des informations et des documents, à développer un esprit de synthèse et à exposer et discuter une démarche adoptée ou des choix pédagogiques et éducatifs, en insistant sur la rigueur de l'argumentation et du raisonnement.Outre une réussite aux concours ou à la certification, ces compétences réflexives et analytiques peuvent permettre aux étudiants de prétendre à une orientation vers un cursus de recherche dans le domaine de l'éducation, de l'encadrement et de la formation. Il s'agit aussi de développer des compétences transférables dans d'autres domaines d'activités et de permettre aux étudiants, le cas échéant, de s'orienter vers d'autres métiers de l'éducation et de la formation.

## Métiers visés

**Concours Éducation nationale :**

- **Métiers :** Métier de Professeur du premier degré bilingue ou généraliste - enseignement du 1er degré
- **Domaines d'activité :** Enseignement public, enseignement privé sous contrat

**Hors concours**

- **Métiers :** Professions de l'éducation, de la formation et, dans une moindre mesure, celles de l'animation culturelle et du travail social

  **Types d'emplois accessibles**

  - Professeur des écoles en France et à l'étranger
  - Formateur dans un organisme public ou privé
  - Ingénieur de formation
  - Médiateur ou animateur culturel
- **Domaines d'activité** : Enseignement privé hors contrat, secteur associatif, collectivité territoriales, enseignements à l'étranger (Suisse, Allemagne…)

## Les + de la formation

- Professionnalisation au métier de professeur des écoles
- Préparation au concours de recrutement de professeur des écoles
- 18 semaines de stage en école avec possibilité d'effectuer le stage de M2 en tant que contractuel alternant en responsabilité de classe et rémunéré par l'Éducation nationale

## Critères de recrutement

### Attention : Les modalités d'admission pour l'année universitaire 2025/26 évoluent. Vous trouverez toutes les nouvelles informations dans la rubrique "admission" du site internet de l'INSPE, accessible au lien suivant : https://inspe.unistra.fr/scolarite/admission/#c22785

En référence à l'annexe portant sur les attendus à l'entrée en master MEEF 1er et 2nd degrés de ***l'arrêté du 28/05/2019 modifiant l'arrêté du 27/08/2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters "métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation" :***

la vérification des prérequis est mise en œuvre par une ***épreuve d'admission prenant la forme d'un QCM*** (Français - Mathématiques - Connaissances dans les autres disciplines enseignées à l'école - Connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement, selon l'annexe de l'arrêté du 28/05/2019), d'une durée de deux heures. Les connaissances testées relèvent des contenus des programmes actuels de cycle 4. Il s'agit de vérifier les compétences disciplinaires de base dans les matières suivantes : français, mathématiques, autres disciplines enseignées à l'école (histoire-géographie et éducation morale et civique, arts plastiques et musique, sciences et technologie).

Un classement par ordre décroissant de mérite sur le nombre total de points obtenus sera établi à l'issue de l'épreuve, conduisant à l'établissement d'une liste principale d'admission (dans la limite de la capacité d'accueil) et d'une liste d'attente. Une confirmation de l'admission est demandée. Toute absence de réponse équivaut à un désistement.

Pièces demandées : relevés de notes, lettre de motivation, CV (ces 2 pièces sont demandés dans l'hypothèse où une procédure d'admission alternative devait être mise en place).

## Candidater

Pour connaître les modalités de candidature, consultez la page dédiée sur le site de l'Université de Strasbourg.

## Prérequis obligatoires

- **Mention de licence conseillée pour accéder au M1** : Licence correspondant à une discipline enseignée à l'école primaire, Licence Sciences de l'éducation, autres licences
- **Autres prérequis (disciplines, matières, enseignements qu'il est nécessaire d'avoir suivis pour pouvoir y postuler, etc.)** :
  Solide maîtrise des connaissances disciplinaires de base dans les disciplines enseignées à l'école et en particulier en français et en mathématiques
  Niveau de français (écrit/oral) : C1 minimum

## Stage

### Stage d'observation et de pratique accompagnée / stage en alternance

Type de stage

Type
Lieu

Semestre
Rythme de présence en structure d'accueil
Type de mission(s)

Les étudiants effectuent deux stages d'observation et de pratique accompagnée en M1 (durée cumulée: 6 semaines) et un stage long en M2 (durée cumulée: 12 semaines).

Deux formes de stages sont possibles en M2:

- **Alternance** : durée de 12 semaines (soit 1/3 temps) avec un double tutorat (par un référent de la structure d'accueil et un référent INSPÉ)**.** L'étudiant "M2 alternant" est placé en responsabilité d'une classe sous statut de contractuel de l'Éducation nationale rémunéré.
- Ou, pour les étudiants qui ne réalisent pas une alternance, une ou des périodes de stage en milieu scolaire ou dans le champ de l'éducation pour une durée de huit à douze semaines. L'étudiant "M2 non alternant" effectue un stage de pratique accompagnée dans la classe d'en enseignant. Il prend en charge des enseignements mais n'est pas en responsabilité d'une classe.

Les stages en établissement scolaire (stages d'observation et de pratique accompagnée, périodes d'alternance) sont l'occasion d'observer et de mettre en œuvre des enseignements. Ces stages sont conçus dans une logique d'alternance intégrative progressive. Ils ne sauraient se limiter à l'envoi des étudiants dans les classes mais s'articulent autour d'une réflexion didactique, pédagogique, disciplinaire et épistémologique qui suppose des allers-retours réflexifs entre terrain et lieu de formation.

**Organisation pratique des stages.**

Dans le cadre de la convention cadre établie entre l'Université de Strasbourg et le Rectorat de Strasbourg, l'organisation des différents stages fait l'objet d'une concertation étroite entre les instances académiques et l'Université.

- **Concernant les stages de pratique accompagnées sous tutelle d'un enseignant titulaire, proposés aux étudiants de M1 et de M2 ("non alternants")**, les instances académiques définissent les lieux d'accueil dans les écoles et les enseignants (maîtres d'accueils temporaires, MAT) susceptibles d'accueillir les étudiants. L'affectation en stage est réalisée par l'INSPÉ sur la base des données fournies par les services académiques. Pour les étudiants, une convention de stage individuelle est établie.
- **Pour les étudiants de deuxième année de master MEEF en alternance (« M2 alternants »)** , un contrat est signé entre les étudiants concernés et l'employeur, contrat établi par les services académiques suite au recrutement par l'employeur. Les modalités de ce recrutement, ainsi que le nombre de contrats, font l'objet d'une concertation préalable avec l'INSPÉ.

## Présentation et organisation de l'équipe pédagogique

La mention MEEF Premier degré est sous la responsabilité de Madame Sonia Lorant, Maîtresse de conférence, 16ème section et Monsieur André Pachod, Maître de conférence HDR, 70ème section qui assurent le portage scientifique du diplôme. Monsieur André Pachod préside le jury.

Monsieur Éric Tisserand, directeur adjoint chargé de l'organisation de la scolarité et des études, a pour mission de piloter les enseignements, la gestion des services d'enseignement, des étudiants, d'établir les liens avec les partenaires et d'assurer la cohérence entre les différents sites. Il travaille en collaboration avec les responsables pédagogiques de la mention.Chaque parcours est sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur ou d'un enseignant de l'INSPÉ.

Le parcours est sous la responsabilité de Madame Nathalie Ling, professeur de maths-sciences (site de Colmar), de Madame Larqué, professeur d'EPS et de Monsieur Schneider, professeur d'histoire et de géographie (site de Strasbourg).

Sous le pilotage et la coordination de l'équipe de direction de l'INSPÉ, les responsables de parcours assurent le fonctionnement de la commission pédagogique, veillent au respect du fonctionnement et de l'organisation pédagogique du parcours, animent l'équipe pédagogique, élaborent avec chaque responsable d'UE les modalités  d'évaluation des étudiants, participent à l'organisation à la coordination, en liaison avec les autres enseignants et les services de scolarité, des emplois du temps. Ils sont les interlocuteurs privilégiés des étudiants : ils organisent leur accueil, l'information, les accompagnent, conseillent dans leur parcours, les accompagnent lors de la mise en place des contrats pédagogiques.

En ce qui concerne le pilotage de la formation, des réunions entre la direction de l'INSPÉ, les responsables de diplôme, les inspecteurs de l'Éducation nationale adjoints aux Directeur et Directrice académiques des services départementaux de l'Éducation nationale et la déléguée académique à la formation des enseignants sont organisées une fois par trimestre. Ces réunions ont pour but d'articuler le fonctionnement des équipes plurielles et de coordonner les actions liées à l'alternance.

**Les outils de concertation de l'équipe pédagogique**
A l'échelle de la mention, cinq à six réunions des coresponsables sont programmées dans les emplois du temps afin de permettre aux équipes de pilotage du Master de se réunir, de débattre, de coordonner les actions. Elles sont articulées autour de moments de transmission d'informations à tous, d'échanges, de débats avec le cas échéant prises de décisions collectives.
A l'échelle des parcours, les équipes pédagogiques peuvent se réunir à leur initiative autant que de besoin.
Le conseil perfectionnement se réunit une à deux fois par an.

# Programme des enseignements

## Enseignement polyvalent

### Master 1 - MEEF 1er degré - Enseignement polyvalent

| Semestre 1 - Enseignement polyvalent 1er degré | | CM | TD | TP | CI |
|---|---|---|---|---|---|
| UE 1.1A - Maîtriser les savoirs à et pour enseigner : français et mathématiques | 6 ECTS | 10h | - | - | 66h |
| Français | | 10h | - | - | 30h |
| Mathématiques | | - | - | - | 36h |
| UE 1.1B - Maîtriser les savoirs à et pour enseigner : histoire, géographie et EMC, sciences et technologie, arts, EPS | 5 ECTS | - | - | - | 80h |
| Arts | | - | - | - | 20h |
| Education physique et sportive | | - | - | - | 20h |
| Histoire géographie et éducation morale et civique | | - | - | - | 20h |
| Sciences et technologie | | - | - | - | 20h |
| UE 1.1C - Maîtriser les savoirs à et pour enseigner : Appréhender le milieu institutionnel, ses missions, ses valeurs et son fonctionnement | 5 ECTS | 12h | 12h | - | 36h |
| L'école dans le système éducatif français | | - | - | - | 6h |
| Principes et valeurs de la République : approches philosophique et historique | | 6h | 6h | - | 6h |
| Égalité garçon/fille, lutte contre les stéréotypes et les discriminations | | 6h | 4h | - | - |
| L'école inclusive : Concepts, enjeux et dispositifs (école inclusive, module 1) | | - | - | - | 10h |
| Psychologie du développement et des apprentissages de l'élève | | - | - | - | 14h |
| UE 1.2 - Mettre en oeuvre et réguler les enseignements | 5 ECTS | - | 22h | - | - |
| Stage massé | | - | - | - | - |
| Accompagnement de stage | | - | 22h | - | - |
| UE 1.3 - S'initier à la recherche | 6 ECTS | - | 20h | - | - |
| Initiation à la recherche S1 | | - | 20h | - | - |
| UE 1.4 - LVE | 3 ECTS | - | 24h | - | - |
| Modules - choisir 1 parmi 2 | | | | | |
| LVE : Allemand | | - | 24h | - | - |
| LVE : Anglais | | - | 24h | - | - |

| Semestre 2 - Enseignement polyvalent 1er degré | | CM | TD | TP | CI |
|---|---|---|---|---|---|
| UE 2.1A - Maîtriser les savoirs à et pour enseigner : français et mathématiques | 5 ECTS | - | - | - | 72h |
| Français | | - | - | - | 36h |
| Mathématiques | | - | - | - | 36h |
| UE 2.1B - Maîtriser les savoirs à et pour enseigner : histoire, géographie et EMC, sciences et technologie, arts, EPS | 4 ECTS | - | - | - | 80h |

| | CM | TD | TP | CI |
|---|---|---|---|---|
| Arts | - | - | - | 20h |
| Education physique et sportive | - | - | - | 20h |
| Histoire, géographie et éducation morale et civique | - | - | - | 20h |
| Sciences et technologies | - | - | - | 20h |
| UE 2.1C - Maîtriser les savoirs à et pour enseigner : Prendre en compte les singularités des élèves et les contextes d'apprentissage 4 ECTS | 6h | 12h | - | 56h |
| Pix edu module 1 | 2h | 8h | - | - |
| Approche philosophique de la relation éducative | 4h | 4h | - | - |
| Diversité linguistique et culturelle à l'école | - | - | - | 12h |
| Psychologie et diversité des élèves (école inclusive, module 2) | - | - | - | 10h |
| Les troubles les plus fréquents et les besoins particuliers des élèves (école inclusive, module 3) | - | - | - | 14h |
| Matière optionnelle à choix : complément de polyvalence et individualisation du projet professionnel (option à choisir parmi un catalogue actualisé chaque année) | - | - | - | 20h |
| UE 2.2 - Concevoir, mettre en oeuvre et réguler les enseignements 5 ECTS | - | 22h | - | - |
| Stage filé | - | - | - | - |
| Accompagnement de stage | - | 22h | - | - |
| UE 2.3 - S'initier à la recherche 9 ECTS | - | 20h | - | - |
| Initiation à la recherche S2 | - | 20h | - | - |
| UE 2.4 - LVE 3 ECTS | - | 24h | - | - |
| Modules - choisir 1 parmi 2 | | | | |
| LVE : Allemand | - | 24h | - | - |
| LVE : Anglais | - | 24h | - | - |

**Master 2 - MEEF 1er degré - Enseignement polyvalent**

## Semestre 3 - Enseignement polyvalent 1er degré

| | CM | TD | TP | CI |
|---|---|---|---|---|
| UE 3.1 - Maîtriser les savoirs à et pour enseigner : renforcer les connaissances didactiques et pédagogiques ; intégrer les dimensions interdisciplinaire et collective du métier dans une logique de coéducation 12 ECTS | - | 152h | - | - |
| Français et préparation à l'écrit 1 et l'oral 1 du CRPE | - | 30h | - | - |
| Mathématiques et préparation à l'écrit 2 et l'oral 1 duCRPE | - | 30h | - | - |
| Méthodologie de l'oral 2 du CRPE | - | 12h | - | - |
| Transmettre des valeurs en contexte, enseigner des thématiques délicates | - | 8h | - | - |
| Les relations avec les familles et les partenaires de l'école | - | 14h | - | - |
| EPS et préparation à l'oral 2 du CRPE | - | 14h | - | - |
| Éducation aux médias et à l'information | - | 6h | - | - |
| Éducation au développement durable | - | 14h | - | - |
| Majeure et préparation à l'écrit 3 du CRPE : Matière à choix | - | 24h | - | - |

| | CM | TD | TP | CI |
|---|---|---|---|---|
| Majeure au choix - choisir 1 parmi 3 | | | | |
| Choix 1 : Majeure Arts et préparation à l'écrit 3 du CRPE | - | 24h | - | - |
| Choix 2 : Majeure Histoire, géographie et EMC et préparation à l'écrit 3 du CRPE | - | 24h | - | - |
| Choix 3 : Majeure Sciences et technologie et préparation à l'écrit 3 du CRPE | - | 24h | - | - |
| UE 3.2 - Concevoir, mettre en oeuvre et réguler les enseignements 12 ECTS | - | 52h | - | - |
| Accompagnement de stage | - | 38h | - | - |
| Pix + edu volet 2 | - | 14h | - | - |
| Option stage - choisir 1 parmi 2 | | | | |
| Stage alternant | - | - | - | - |
| Stage non alternant | - | - | - | - |
| UE 3.3 - Exploiter les résultats de la recherche dans ses pratiques professionnelles (ou dans une visée professionnelle) 6 ECTS | - | 16h | - | - |
| Exploitation de la recherche | - | 16h | - | - |

## Semestre 4 - Enseignement polyvalent 1er degré

| | CM | TD | TP | CI |
|---|---|---|---|---|
| UE 4.1 - Maîtriser les savoirs à et pour enseigner : opérer une synthèse réflexive 15 ECTS | - | 156h | - | - |
| Préparation à l'écrit 1 et l'oral 1 du CRPE - Français | - | 40h | - | - |
| Préparation à l'écrit 2 et l'oral 1 du CRPE - Mathématiques | - | 40h | - | - |
| Synthèse réflexive et préparation à l'oral 2 du CRPE | - | 60h | - | - |
| Matière facultative : Préparation à l'épreuve orale facultative de LVE du CRPE | - | 16h | - | - |
| Majeure et préparation à l'écrit 3 du CRPE : Matière à choix | - | 16h | - | - |
| Majeure au choix - choisir 1 parmi 3 | | | | |
| Choix 1 : Majeure Arts et préparation à l'écrit 3 du CRPE | - | 16h | - | - |
| Choix 2 : Majeure Histoire, géographie et EMC et préparation à l'écrit 3 du CRPE | - | 16h | - | - |
| Choix 3 : Majeure Sciences et technologie et préparation à l'écrit 3 du CRPE | - | 16h | - | - |
| UE 4.2 - Concevoir, mettre en oeuvre et réguler les enseignements 15 ECTS | - | 52h | - | - |
| Accompagnement de stage | - | 20h | - | - |
| Interdisciplinarité et démarches de projet | - | 24h | - | - |
| Pix + edu volet 3 | - | 8h | - | - |
| Option stage - choisir 1 parmi 2 | | | | |
| Stage alternant | - | - | - | - |
| Stage non alternant | - | - | - | - |